

Les langues de travail des employés selon la taille des organisations, 2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 13 janvier 2022

À Montréal, Ottawa et dans le Grand Sudbury, ce sont les employés d'organisations employant plus de 500 personnes qui utilisaient le plus souvent le français au travail en 2015-2016. Ce constat provient de l'analyse d'un nouvel appariement de données, entre la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et les données du Recensement de 2016, qui permet de mieux mesurer et comprendre les liens entre la taille des organisations et les langues utilisées par les employés.

Les résultats montrent que, au Québec, dans l'ensemble, l'utilisation prédominante du français au travail par les travailleurs variait assez peu selon la taille des organisations qui les employaient, mais que l'utilisation régulière de combinaisons de français et d'anglais était plus fréquente parmi les employés d'organisations de plus grande taille. La situation différait toutefois à Montréal et dans le reste du Québec.

Hors Québec, dans les régions métropolitaines à forte présence francophone, l'utilisation du français au travail était plus fréquente parmi les employés d'organisations de 100 employés et plus.

Au Canada dans son ensemble, les langues tierces autochtones et non autochtones étaient quant à elles plus souvent utilisées par les employés d'organisations de plus petite taille.

Au Québec, l'utilisation régulière d'une combinaison de français et d'anglais au travail était plus fréquente dans les organisations de plus grande taille

Au Québec, en 2015-2016, le français était utilisé au travail de façon régulière par 95 % des employés, et l'anglais, par 42 % d'entre eux. L'utilisation de différentes combinaisons de ces deux langues au travail était fréquente : 37 % des employés utilisaient à la fois le français et l'anglais de façon régulière. Le français était utilisé de façon prédominante au travail par 81 % des employés et l'anglais, par 11 % d'entre eux. De plus, 7 % des employés ont déclaré utiliser à la fois le français et l'anglais à égalité le plus souvent, sans prédominance d'une des deux langues.

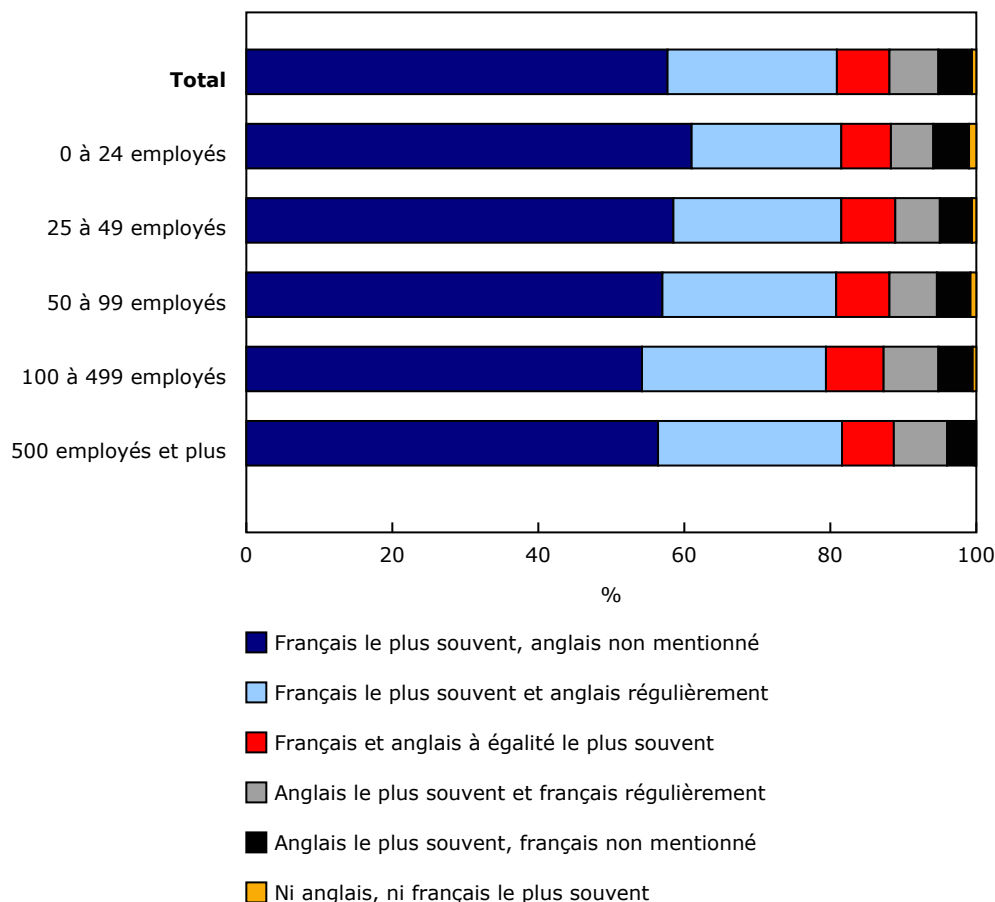
Ce portrait changeait légèrement selon la taille de l'organisation au sein de laquelle les employés travaillaient (graphique 1).

L'utilisation prédominante du français au travail était légèrement moins fréquente parmi les employés d'organisations de 100 à 499 employés (79 %) que parmi les employés d'organisations d'autres catégories de taille (81 % à 82 %). De façon correspondante, l'utilisation prédominante de l'anglais était légèrement plus fréquente au sein des organisations de 100 à 499 employés (12 %) que parmi celles des autres catégories de taille (10 % à 11 %).

L'utilisation régulière d'une combinaison d'anglais et de français était plus fréquente parmi les employés d'organisations de 100 à 499 employés (41 %) et de 500 employés et plus (40 %). Elle était moins fréquente parmi les employés d'organisations de moins de 25 employés (33 %) et de 25 à 49 employés (36 %).



Graphique 1 Utilisation du français et de l'anglais au travail par les employés selon la taille de l'organisation qui les emploie, Québec, 2015-2016



Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

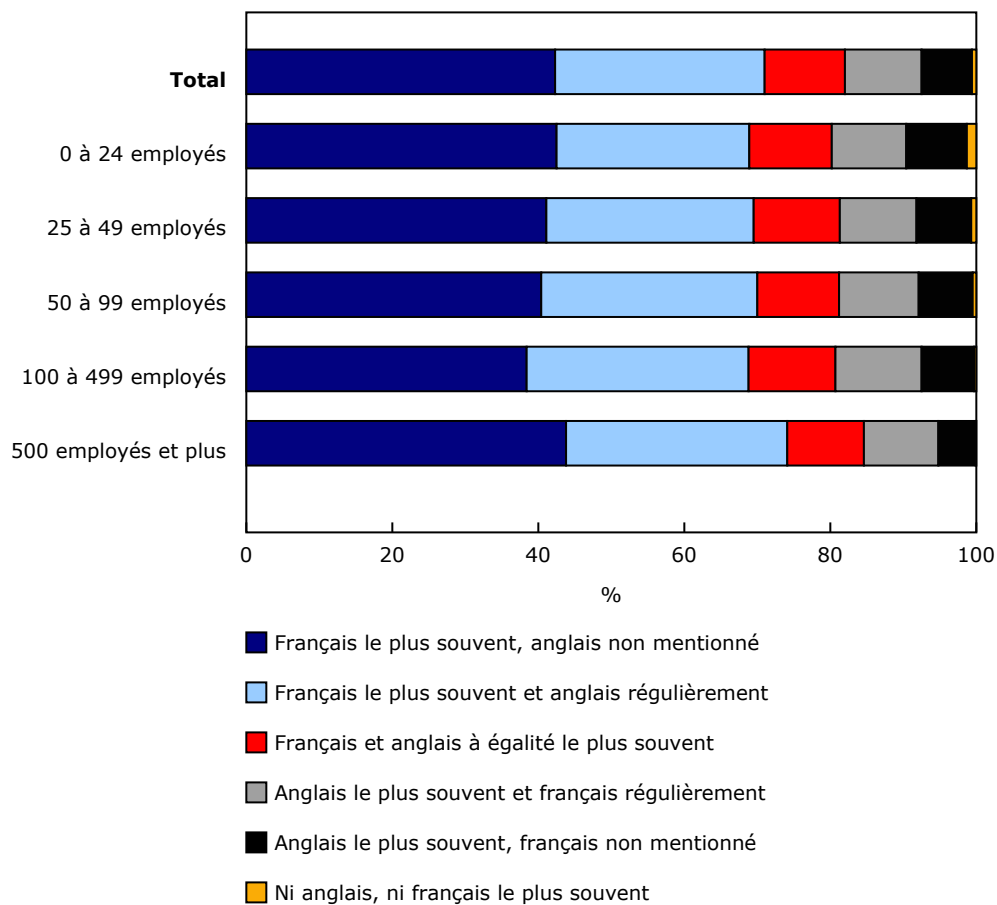
À Montréal, l'utilisation prédominante du français était plus fréquente parmi les employés d'organisations de 500 employés et plus

Des différences existaient entre les situations prévalant dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et dans le reste du Québec. Dans la RMR de Montréal (graphique 2), l'utilisation prédominante du français était plus fréquente parmi les employés d'organisations de 500 employés et plus (74 %), et variait peu parmi les organisations plus petites (69 % à 70 %).

À l'inverse, dans le reste du Québec (graphique 3), c'était parmi les employés d'organisations de 500 employés et plus que l'utilisation prédominante du français était la moins fréquente (91 %, contre 93 % à 94 % parmi celles de moins de 100 employés), et que l'utilisation prédominante de l'anglais était la plus fréquente (6 %, contre 3 % parmi celles de moins de 100 employés).

Graphique 2

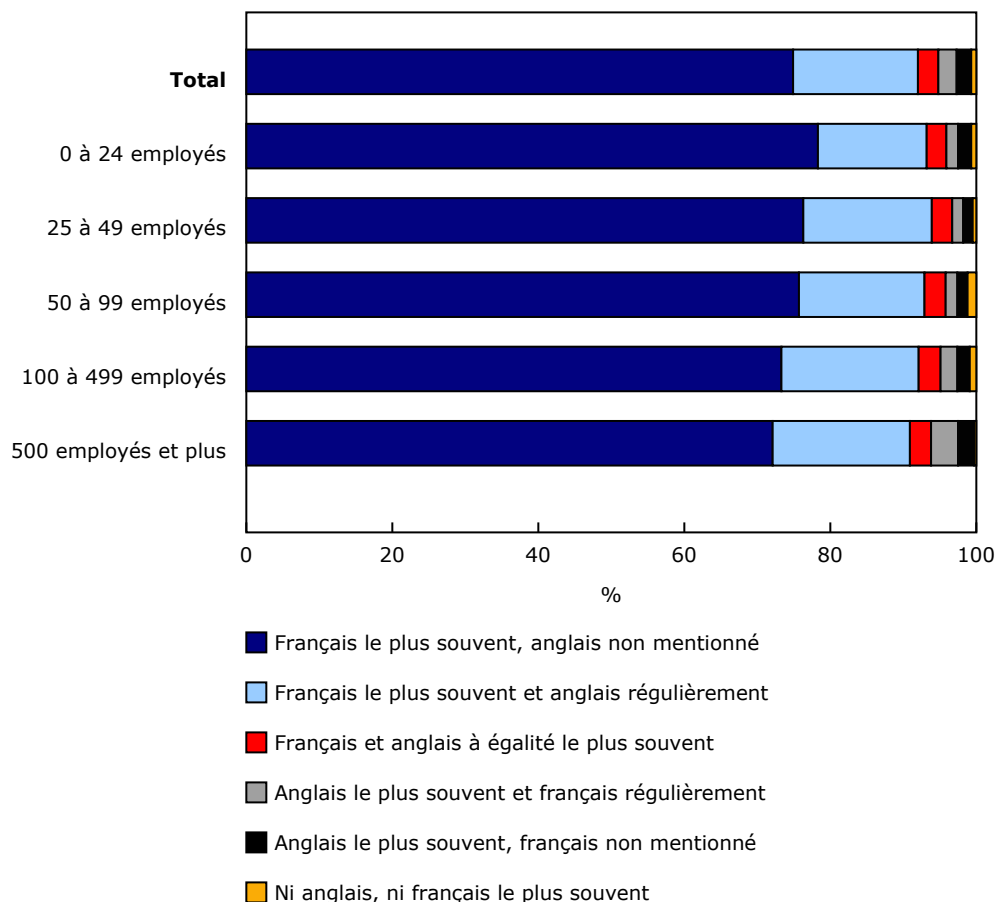
Utilisation du français et de l'anglais au travail par les employés selon la taille de l'organisation qui les emploie, région métropolitaine de recensement de Montréal, 2015-2016



Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

Graphique 3

Utilisation du français et de l'anglais au travail par les employés selon la taille de l'organisation qui les emploie, Québec excluant la région métropolitaine de recensement de Montréal, 2015-2016



Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

À Moncton, Ottawa et dans le Grand Sudbury, le français était plus fréquemment utilisé par les employés d'organisations de 100 employés ou plus

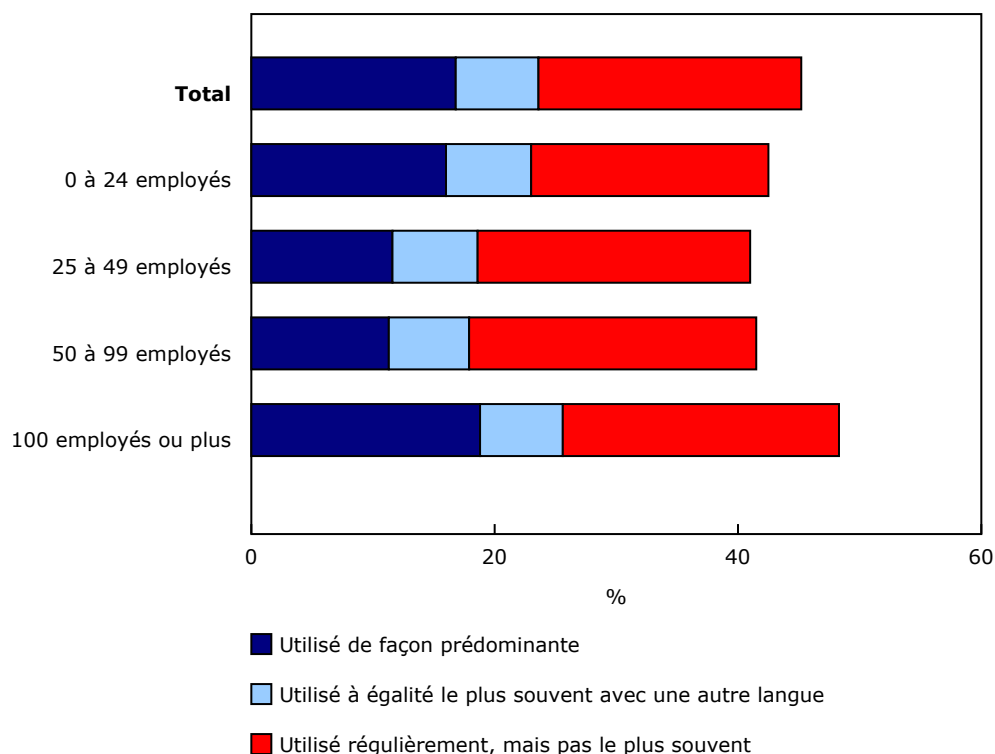
Au Canada hors Québec, 97 % des employés utilisaient l'anglais le plus souvent au travail. Quant au français, il était utilisé régulièrement par 5 % des employés. Cependant, certaines régions se caractérisaient par une utilisation plus répandue du français au travail, dont les RMR de Moncton (45 % des employés utilisaient le français de façon régulière), d'Ottawa–Gatineau (34 %, partie ontarienne seulement) et du Grand Sudbury (26 %).

Parmi les personnes travaillant dans ces RMR, le français était plus utilisé par les employés d'organisations ayant plus de 100 employés dans la province (graphiques 4, 5, et 6). De fait, un constat similaire s'appliquait aussi à l'ensemble des RMR du Canada hors Québec, y compris celles où le français était en général moins fréquemment utilisé au travail.

L'écart était tout particulièrement marqué en ce qui concerne la RMR d'Ottawa–Gatineau (partie ontarienne uniquement). Dans cette RMR, 39 % des employés d'organisations de 100 employés ou plus utilisaient le français de façon régulière au travail, alors que c'était le cas de 24 % à 25 % des employés travaillant dans des organisations plus petites. Cela s'explique principalement par le fait que la majorité (55 %) des employés

d'organisations de 100 employés et plus dans cette région travaillaient dans les secteurs des services d'enseignement, de santé et d'assistance sociale et des administrations publiques. En dehors de ces secteurs, 26 % des employés d'organisations de 100 employés et plus utilisaient le français de façon régulière au travail dans cette RMR.

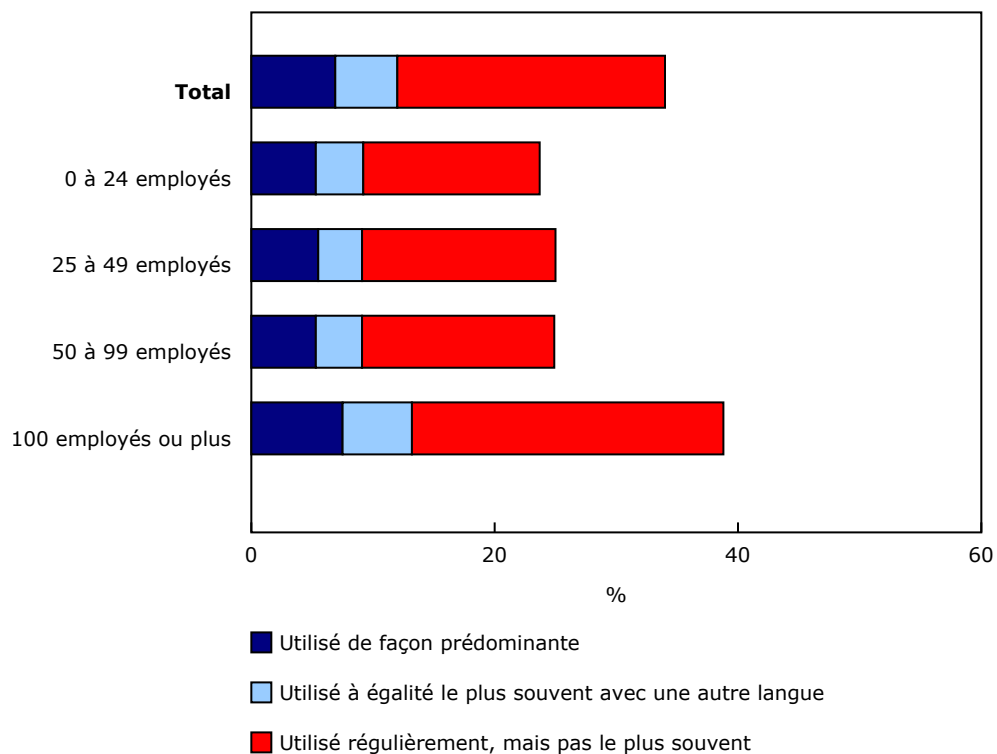
Graphique 4
Utilisation du français par les employés selon la taille de l'organisation qui les emploie, région métropolitaine de recensement de Moncton, 2015-2016



Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

Graphique 5

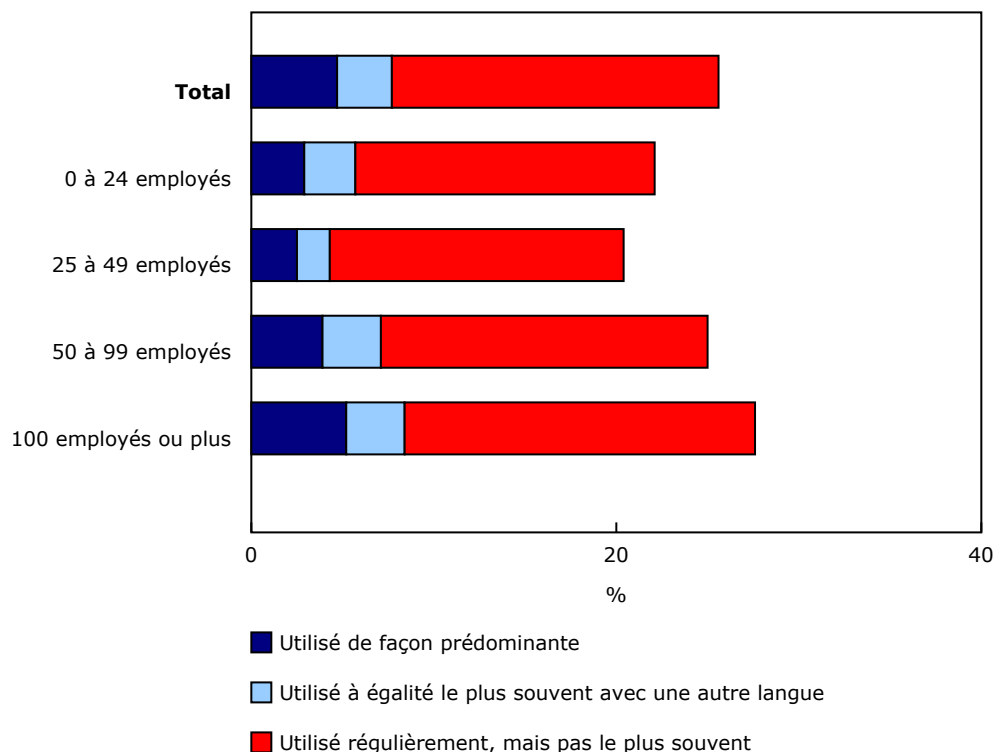
Utilisation du français par les employés selon la taille de l'organisation qui les emploie, région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau (partie ontarienne), 2015-2016



Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

Graphique 6

Utilisation du français par les employés selon la taille de l'organisation qui les emploie, région métropolitaine de recensement du Grand Sudbury, 2015-2016



Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

Les rapports entre la taille des organisations et les langues utilisées au travail variaient selon le secteur d'industrie et la province

L'utilisation des langues au travail variait de façon parfois considérable selon les secteurs d'industrie (tableaux 1 et 2). Par exemple, au Québec, l'utilisation prédominante du français au travail était plus fréquente dans le secteur primaire (92 %), et moins fréquente dans le secteur des services privés (76 %).

Le rapport entre la taille des organisations et les langues utilisées au travail variait aussi selon le secteur d'industrie. Ainsi, dans le secteur des services privés au Québec, l'utilisation prédominante du français était moins fréquente dans les entreprises de 100 employés ou plus (73 %) que dans celles de moins de 100 employés (77 % à 79 %). À l'inverse, dans les autres secteurs, les taux d'utilisation prédominante du français par les employés d'organisations de plus de 100 employés se distinguaient peu de la moyenne par secteur.

Ces dynamiques pouvaient varier d'une province à l'autre, et selon que l'on considère l'utilisation prédominante ou plus largement régulière d'une langue. Cela suggère l'existence de rapports complexes entre les caractéristiques des organisations, le contexte régional, les caractéristiques linguistiques des travailleurs et l'utilisation des langues au travail. Bien comprendre ces dynamiques pourrait exiger des recherches plus approfondies dans le futur.

Tableau 1
Taux d'utilisation du français au travail par les employés, selon le secteur d'industrie et la taille de l'organisation qui les emploie, 2015-2016

	Utilisation prédominante du français ¹					Utilisation régulière du français ²				
	Total	0 à 24 employés	25 à 49 employés	50 à 99 employés	100 employés et plus	Total	0 à 24 employés	25 à 49 employés	50 à 99 employés	100 employés et plus
	%									
Nouveau-Brunswick										
Secteur primaire ³	34,4	x	x	x	x	41,0	x	x	x	x
Construction, services publics et fabrication	26,1	31,2	23,4	22,5	24,8	38,7	42,6	35,2	37,3	37,5
Commerce, transport et entreposage	17,2	23,8	22,9	21,3	8,8	34,2	38,5	40,0	39,4	27,0
Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale	27,0	29,7	32,6	26,2	25,8	40,1	42,3	45,8	35,0	39,6
Services privés ⁴	14,7	19,8	13,6	15,8	10,4	31,0	34,0	28,7	33,4	28,4
Administrations publiques	24,2	x	x	x	x	47,5	x	x	x	x
Total	21,7	26,1	21,7	20,5	19,4	37,1	38,7	36,2	35,9	37,3
Québec										
Secteur primaire ³	91,6	92,9	90,9	83,4	91,5	96,5	96,4	97,2	93,0	97,2
Construction, services publics et fabrication	84,9	87,3	84,9	83,8	84,1	96,1	95,9	95,7	95,1	96,5
Commerce, transport et entreposage	79,3	79,3	79,9	81,1	78,6	95,8	94,8	95,6	96,0	96,4
Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale	84,9	83,6	88,1	85,1	84,9	95,4	95,7	96,3	94,6	95,4
Services privés ⁴	76,1	78,7	78,1	77,1	73,4	94,3	93,6	94,2	94,5	94,8
Administrations publiques	83,9	77,1	87,6	79,0	84,3	95,5	83,3	92,2	90,3	96,2
Total	80,7	81,3	81,3	80,6	80,9	94,9	94,3	95,1	94,9	95,8
Ontario										
Secteur primaire ³	2,0	3,2	2,1	1,2	1,1	9,2	5,7	6,8	5,1	13,6
Construction, services publics et fabrication	0,7	1,1	0,9	0,5	0,5	2,9	3,5	3,2	2,6	2,7
Commerce, transport et entreposage	0,7	1,0	1,2	0,9	0,5	5,0	4,7	5,2	5,0	5,0
Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale	3,9	1,4	3,1	4,0	4,4	9,0	5,4	7,8	9,0	9,6
Services privés ⁴	0,7	0,8	0,9	0,7	0,6	4,9	4,0	4,8	5,0	5,3
Administrations publiques	2,2	1,5	1,8	4,3	2,2	18,1	4,3	5,3	11,5	18,6
Total	1,4	1,0	1,2	1,1	1,6	6,3	4,3	4,8	4,9	7,6
Autres provinces et territoires										
Secteur primaire ³	0,3	0,7	0,3	0,2	0,1	1,2	1,7	1,3	1,0	0,9
Construction, services publics et fabrication	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	1,0	1,0	0,9	0,8	1,0
Commerce, transport et entreposage	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	1,3	1,2	1,3	1,1	1,4
Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale	1,3	0,6	0,8	0,7	1,5	3,2	1,9	2,4	2,2	3,4
Services privés ⁴	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	1,5	1,3	1,3	1,5	1,7
Administrations publiques	0,5	0,1	0,5	0,1	0,5	3,9	0,5	1,5	0,6	4,3

Tableau 1
Taux d'utilisation du français au travail par les employés, selon le secteur d'industrie et la taille de l'organisation qui les emploie, 2015-2016

	Utilisation prédominante du français ¹					Utilisation régulière du français ²				
	Total	0 à 24 employés	25 à 49 employés	50 à 99 employés	100 employés et plus	Total	0 à 24 employés	25 à 49 employés	50 à 99 employés	100 employés et plus
Total	0,4	0,3	0,2	0,2	0,5	1,9	1,3	1,3	1,3	2,3

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Inclut les personnes ayant déclaré uniquement le français comme langue utilisée le plus souvent au travail, et exclut celles ayant déclaré parler plus d'une langue à égalité le plus souvent.
2. Inclut toutes les personnes ayant déclaré utiliser le français le plus souvent ou régulièrement au travail.
3. Le secteur primaire inclut les groupes de l'agriculture, foresterie, pêche et la chasse et de l'extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz.
4. Les services privés incluent l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, la finance et les assurances, les services immobiliers et services de location, les services professionnels, scientifiques et techniques, la gestion de sociétés et d'entreprises, les services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement, les arts, spectacles et loisirs, et les services d'hébergement et de restauration, et les autres services.

Note(s) : Les secteurs d'industrie sont construits en regroupant les secteurs du Système de classification des industries d'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.

Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

Tableau 2
Taux d'utilisation de l'anglais au travail par les employés, selon le secteur d'industrie et la taille de l'organisation qui les emploie, 2015-2016

	Utilisation prédominante de l'anglais ¹					Utilisation régulière de l'anglais ²				
	Total	0 à 24 employés	25 à 49 employés	50 à 99 employés	100 employés et plus	Total	0 à 24 employés	25 à 49 employés	50 à 99 employés	100 employés et plus
	%									
Nouveau-Brunswick										
Secteur primaire ³	63,3	x	x	x	x	73,7	x	x	x	x
Construction, services publics et fabrication	70,0	64,6	72,8	72,6	71,8	85,6	84,2	87,8	88,8	85,2
Commerce, transport et entreposage	77,6	71,2	71,6	72,4	86,5	92,8	89,3	90,6	91,6	96,7
Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale	68,6	65,2	62,3	70,4	70,0	88,0	84,5	80,9	84,0	90,4
Services privés ⁴	80,5	75,5	81,4	79,8	84,7	93,7	90,4	94,8	93,0	96,3
Administrations publiques	70,2	x	x	x	x	88,7	x	x	x	x
Total	73,7	69,4	73,5	74,5	76	89,1	86,1	89,4	90,2	91,2
Québec										
Secteur primaire ³	4,4	4,1	5,2	6,4	4,3	18,0	13,5	17,8	21,9	25,3
Construction, services publics et fabrication	9,0	7,3	9,0	10,1	9,6	35,5	27,3	32,6	35,5	39,8
Commerce, transport et entreposage	11,2	11,5	10,8	10,2	11,5	47,5	44,3	47,0	45,7	49,8
Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale	10,0	8,5	6,6	8,7	10,5	31,1	34,5	25,7	27,2	31,0
Services privés ⁴	13,3	11,9	12,2	13,3	14,5	51,4	43,1	47,3	50,7	58,8
Administrations publiques	9,8	11,0	4,5	5,5	10,0	42,0	30,3	22,5	22,9	43,6
Total	11,2	10,5	10,3	11,0	11,3	42,0	38,4	41,2	42,4	44,0
Ontario										
Secteur primaire ³	94,4	93,6	90,6	94,7	95,8	97,9	97,4	94,6	98,6	98,9
Construction, services publics et fabrication	96,9	95,0	95,8	96,6	97,9	99,0	98,2	98,6	98,9	99,5
Commerce, transport et entreposage	96,6	93,7	95,7	96,5	97,9	99,3	98,3	98,7	99,1	99,7
Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale	93,8	94,8	94,2	93,4	93,7	98,3	99,2	98,4	98,2	98,2
Services privés ⁴	96,4	94,3	96,2	96,4	97,4	99,1	98,2	98,8	99,0	99,7
Administrations publiques	95,0	90,8	94,8	94,1	95,1	99,6	98,1	99,2	98,4	99,7
Total	95,6	94,3	95,7	96,2	96,4	98,9	98,3	98,6	98,9	99,3
Autres provinces et territoires										
Secteur primaire ³	96,6	94,1	93,5	91,5	99,3	98,1	96,5	96,0	95,5	99,8
Construction, services publics et fabrication	97,4	95,9	97,2	97,5	98,4	99,0	98,4	98,9	99,1	99,5
Commerce, transport et entreposage	97,7	96,0	97,3	97,8	98,6	99,4	98,8	99,2	99,3	99,7
Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale	97,5	96,5	97,6	97,8	97,6	99,5	99,3	99,4	99,5	99,6
Services privés ⁴	97,0	95,4	96,5	97,4	98,4	99,0	98,5	98,6	99,0	99,7
Administrations publiques	98,1	95,9	89,8	93,9	98,6	99,7	99,5	98,3	98,9	99,7

Tableau 2**Taux d'utilisation de l'anglais au travail par les employés, selon le secteur d'industrie et la taille de l'organisation qui les emploie, 2015-2016**

	Utilisation prédominante de l'anglais ¹					Utilisation régulière de l'anglais ²				
	Total	0 à 24 employés	25 à 49 employés	50 à 99 employés	100 employés et plus	Total	0 à 24 employés	25 à 49 employés	50 à 99 employés	100 employés et plus
Total	97,2	95,6	96,7	97,3	98,3	99,1	98,5	98,8	99,0	99,7

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Inclut les personnes ayant déclaré uniquement l'anglais comme langue utilisée le plus souvent au travail, et exclut celles ayant déclaré parler plus d'une langue à égalité le plus souvent.
2. Inclut toutes les personnes ayant déclaré utiliser l'anglais le plus souvent ou régulièrement au travail.
3. Le secteur primaire inclut les groupes de l'agriculture, foresterie, pêche et la chasse et de l'extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz.
4. Les services privés incluent l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, la finance et les assurances, les services immobiliers et services de location, les services professionnels, scientifiques et techniques, la gestion de sociétés et d'entreprises, les services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement, les arts, spectacles et loisirs, et les services d'hébergement et de restauration, et les autres services.

Note(s) : Les secteurs d'industrie sont construits en regroupant les secteurs du Système de classification des industries d'Amérique du Nord (SCIAN) de 2012.

Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

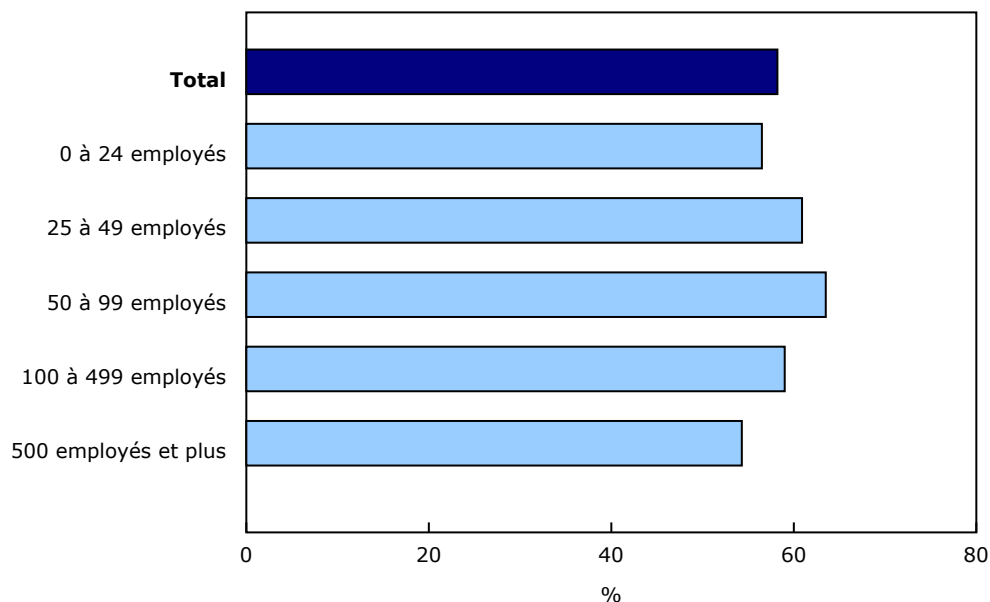
L'utilisation des langues autochtones et des autres langues tierces au travail était plus fréquente dans les organisations de plus petite taille

En 2015-2016, 0,4 % des personnes employées au Canada utilisaient une langue autochtone régulièrement au travail. Parmi les employés qui connaissaient une langue autochtone, cette proportion s'élevait cependant à 58 %.

Ces proportions variaient en fonction de la taille de l'organisation au sein de laquelle les personnes travaillaient (graphique 7). Ainsi, environ 0,5 % des employés d'organisations de moins de 100 employés utilisaient régulièrement une langue autochtone au travail, contre 0,3 % de ceux travaillant dans des organisations de 100 à 499 employés et 0,2 % de ceux travaillant dans des organisations de 500 employés ou plus. Cependant, cela était lié au fait que les personnes connaissant une langue autochtone étaient sous-représentées parmi les travailleurs d'organisations de plus grande taille. Parmi les personnes connaissant une langue autochtone, l'utilisation régulière d'une langue autochtone au travail était similaire parmi les employés des plus petites et des plus grandes organisations (56 % parmi les organisations de moins de 25 employés, 54 % parmi celles de 500 employés et plus).

Graphique 7

Utilisation régulière d'une langue autochtone au travail parmi les employés connaissant une langue autochtone, selon la taille de l'organisation qui les emploie, Canada, 2015-2016

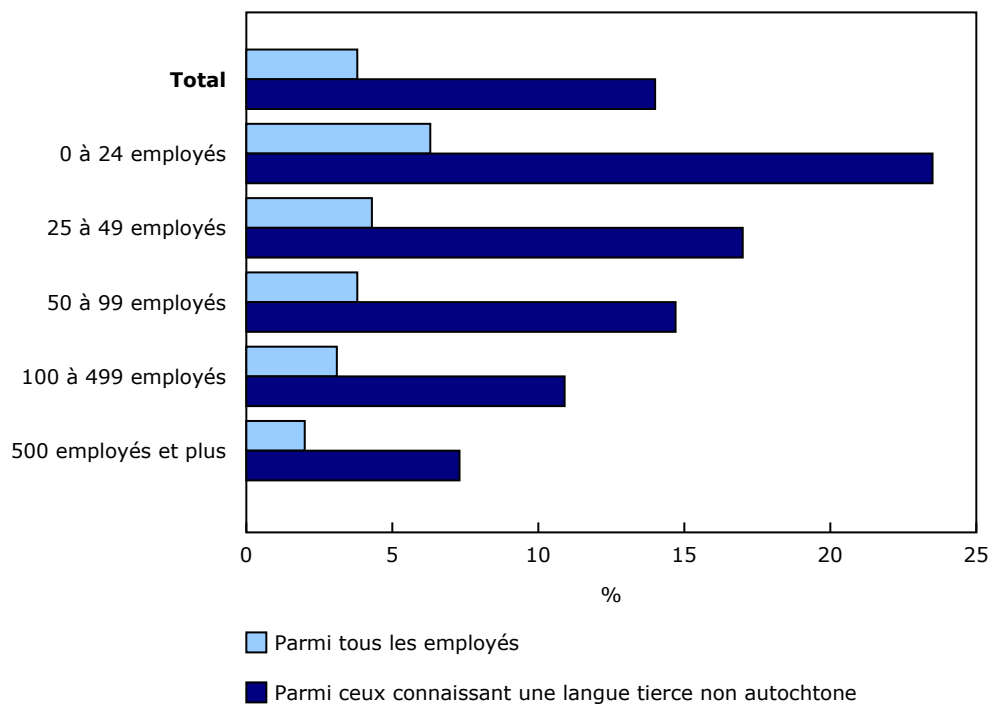


Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

Par ailleurs, 3,8 % de l'ensemble des employés au Canada utilisaient une langue tierce non autochtone au travail de façon régulière, et 14,0 % de ceux connaissant l'une de ces langues. Cette proportion variait de façon importante selon la taille des organisations. Parmi les employés d'organisations de moins de 25 employés, 6,3 % utilisaient une telle langue régulièrement au travail, contre 2,0 % de ceux travaillant dans une organisation de 500 employés ou plus (graphique 8). La tendance était la même si l'on considérait uniquement les personnes connaissant l'une de ces langues.

Graphique 8

Utilisation régulière d'une langue tierce non autochtone au travail par les employés, selon la taille de l'organisation qui les emploie et leur connaissance des langues, Canada, 2015-2016



Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 (3901) et de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada (5228).

Tableau 3
Répartition des employés selon la taille de l'organisation qui les emploie (en fonction du nombre d'employés dans la province), Canada et certaines provinces, 2015-2016¹

	Taille de l'organisation ²					Total
	0 à 24 employés	25 à 49 employés	50 à 99 employés	100 à 499 employés	500 employés et plus	
	%					
Canada	24	8	8	17	43	100
Nouveau-Brunswick	27	9	10	17	37	100
Québec	24	9	9	16	41	100
Ontario	22	7	8	16	47	100

1. Exclut les cas où l'information sur la taille des entreprises est manquante. Voir la note aux lecteurs.

2. La taille de l'organisation qui emploie un travailleur est définie en fonction du nombre d'employés qu'a cette organisation dans la province où l'employé travaille et exclut les employés de l'organisation dans d'autres provinces ou d'autres pays.

Source(s) : Données intégrées du Recensement de 2016 ([3901](#)) et de la Base de données sur la dynamique employeurs-employés au Canada ([5228](#)).

Note aux lecteurs

Source des données

Les données proviennent d'un appariement effectué entre la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés (BDCEE) et les données du Recensement de 2016. L'information sur la taille des organisations qui emploient les travailleurs provient de la BDCEE, alors que l'information sur les langues parlées au travail, la connaissance des langues, le lieu de travail et le secteur d'industrie provient du recensement.

Population

La population réunit les personnes ayant travaillé au Canada en 2015 ou 2016 à titre d'employés, c'est-à-dire qu'elle exclut les travailleurs autonomes et les travailleurs familiaux non rémunérés. Les renseignements concernent l'emploi occupé lors de la semaine de référence du recensement (du 1er au 7 mai 2016) ou, pour les personnes n'ayant pas travaillé lors de cette semaine, l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1er janvier 2015. Les personnes dont le lieu habituel de travail se situait hors du Canada ont été exclues de la population.

Lieu de travail

Le lieu de travail correspond au lieu habituel de travail. Pour les personnes n'ayant pas d'adresse de travail fixe, on a plutôt considéré le lieu de résidence.

Taille des organisations

La taille des organisations provient d'une estimation et correspond au nombre « d'unités moyennes de main-d'œuvre » (UMM). Le nombre d'UMM (c'est-à-dire le nombre d'employés estimé) est obtenu en divisant la masse salariale annuelle d'une organisation par les gains annuels moyens d'un travailleur représentatif dans la même industrie, la même province et la même catégorie de taille d'organisation. Les gains annuels moyens pour les diverses combinaisons d'industries, de provinces et de catégories de taille d'entreprise sont quant à eux déterminés à partir des données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, menée mensuellement. Il s'agit de l'approche la plus couramment utilisée pour estimer le nombre de salariés d'une organisation.

L'approche permet d'estimer le nombre d'employés d'une organisation à l'échelle canadienne, mais aussi au sein de chacune des provinces considérées de façon isolée. Dans ce cas-ci, la taille d'une organisation est définie selon le nombre d'employés de l'organisation dans la province où l'employé travaille, excluant les employés de l'organisation dans d'autres provinces ou dans d'autres pays.

Dans 7 % des cas, l'information sur la taille de l'organisation était manquante. Ces cas sont mis de côté pour les statistiques prenant en compte la taille des organisations, mais sont conservés pour les totaux.

Parmi les personnes employées au Canada en 2015-2016, 24 % travaillaient dans des organisations ayant moins de 25 employés; 8 %, dans celles de 25 à 49 employés; 8 %, dans celles de 50 à 99 employés; 17 %, dans celles de 100 à 499 employés et 43 % dans de grandes organisations de 500 employés et plus (tableau 3).

Langues de travail

La question du Recensement de 2016 portant sur les langues de travail comportait deux volets. Le premier volet concerne la langue utilisée le plus souvent au travail. Le second volet concerne la ou les autres langues utilisées régulièrement au travail en plus de la langue utilisée le plus souvent, s'il y a lieu. Pour les deux volets, des réponses multiples sont acceptées.

L'utilisation le plus souvent d'une langue réfère à l'ensemble des personnes ayant déclaré utiliser cette langue le plus souvent. L'utilisation à égalité le plus souvent de langues réfère aux personnes ayant déclaré utiliser plus d'une langue le plus souvent. L'utilisation prédominante d'une langue réfère aux personnes ayant déclaré utiliser uniquement cette langue le plus souvent, et exclut les personnes ayant déclaré utiliser plus d'une langue à égalité le plus souvent. L'utilisation régulière d'une langue inclut à la fois les personnes qui ont déclaré utiliser cette langue le plus souvent et celles ayant déclaré l'utiliser régulièrement, mais pas le plus souvent.

Connaissance des langues

Dans le cadre du présent communiqué, la connaissance d'une langue réfère à la capacité autodéclarée à soutenir une conversation dans cette langue.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3901](#) et [5228](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).